

Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 13
Conseillers présents : 11

Séance du 03 AVRIL 2023
Sous la présidence de M. Bernard EGLES, Maire

Membres présents Bernard EGLES - Christiane HIGI - Jean-Luc JAEGER - Nicole OSSWALD - Henri-Pierre GANGLOFF - Laurence VILAIN - Daniel BARRAL - Valérie STOLL - Fabienne KANDEL - Alexandre LORENTZ - Olivier KEIME

Absents excusés Jean-Luc CHERIOUX (procuration à Nicole OSSWALD) - Pascal SCHLICHTER (procuration à Valérie STOLL)

Absents

Date de la convocation 27 mars 2023

DCM n°018/2023 : attribution de subvention pour l'année 2023

M. le maire expose au conseil municipal que la municipalité entend maintenir sa politique de soutien aux associations sportives et culturelles de la commune. Comme chaque année, le Conseil municipal est amené à délibérer sur l'attribution des subventions aux associations. À cet effet, la commission des Finances a été consultée le 27 mars 2023 sur l'attribution de ces subventions, comme suit :

Association	Montant 2023
Escal'Jeunes	40 000 €
ASCH	370 €
Mittel'Événements	409,86 €
Total	40 779,86 €

Il s'agit pour le Conseil municipal de :

- fixer l'attribution des subventions aux associations communales pour l'année 2023 comme établi ci-dessus ;
- charger M. le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à prendre tout acte nécessaire à ladite exécution.

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal
À l'unanimité soit 13 voix Pour

Fixe l'attribution des subventions aux associations communales pour l'année 2023 comme établi ci-dessus

Charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à prendre tout acte nécessaire à ladite exécution.

Pour extrait conforme
Mittelhausbergen, le 03 avril 2023

Bernard EGLES
Maire

